



Compte-rendu de la CAP Centrale Personnels d'exploitation des travaux publics de l'état de la branche « voies navigables/ports maritimes »

8 décembre 2020

La CAP est présidée par Madame BASTARD Eloise, Cheffe de bureau des personnels maritimes, des personnels d'exploitation et des corps interministériels.

Déclaration préalable

Nous tenons, en préalable à ce qui sera la dernière CAP promotion concernant les PETPE VN/PM suite à la suppression de cette compétence, à saluer l'engagement des PETPE qui ont, dans cette période pandémique inconnue jusqu'alors, continué à assurer leurs missions de service public témoignant ainsi leur attachement à ce dernier et leur engagement fort dans l'exercice de leurs missions.

Pour la CFDT, il est donc encore plus important aujourd'hui avec la période que nous traversons de tout mettre en œuvre, afin d'assurer un avenir à ces personnels passant par un déroulé de carrière à minima sur deux niveaux de grades pour les PETPE, ce qui ne sera qu'une juste reconnaissance de leur engagement au quotidien. Les taux pro/pro à la baisse associés à une diminution des effectifs, ne nous incitent pas actuellement à un très grand optimisme en la matière. Pour rappel, nous sommes aujourd'hui à un taux de 8 % et l'an prochain à un taux de 6 %. Presque un tiers de moins... !!! Que dire de l'espoir de promotion des agents dans les Ports Maritimes où de tels taux et l'absence de concours vont hypothéquer toute perspective d'évolution de carrière... ?

Aussi, nous vous réitérons notre demande vous invitant à effectuer une projection qui, en cumulant la diminution des taux et celle des effectifs, permettra de mettre en évidence l'impossibilité de continuer à assurer aux PETPE un déroulé de carrière sur deux niveaux de grade, conformément aux engagements du PPCR et ainsi, conformément aux engagements pris dans les Lignes Directrices de Gestion promotion, d'aller demander, avec ces éléments factuels, des taux pro/pro plus importants.

Au-delà du sujet promotion, la CFDT souhaite, une nouvelle fois, vous alerter sur l'absence d'un réel dispositif en place pour le maintien de la rémunération des PETPE qui subissent à VNF des réorganisations permanentes du fait de la diminution trop importante des effectifs et de la modernisation de l'établissement. Le dispositif ITA (Indemnité Temporaire d'Accompagnement) ne peut être considéré comme un maintien de rémunération car, d'une part, des éléments essentiels de celle-ci ne sont pas pris en compte (Heures supp., astreintes...) et d'autre part sa durée limitée et dégressive dans le temps accentue ce phénomène de baisse de rémunération...

Concernant VNF également, la CFDT alerte une fois de plus sur la difficulté que pose et va poser l'absence de sortie du texte concernant le dé plafonnement de la PTETE à hauteur des DIR (6 500 €). En effet, Il est urgent de réparer l'injustice qui consiste à faire exercer au CEEP des responsabilités pour lesquelles ils ne peuvent avoir aucune reconnaissance du fait du plafonnement de la PTETE à 4 700 €.

Pour rappel, les PETPE ont été ces dernières années les principaux impactés par les réductions d'effectifs et la moindre des contreparties doit être un déroulé de carrière acceptable et une reconnaissance financière honnête de leur implication dans les évolutions des organisations.

Pour conclure, la CFDT vous alerte sur la nécessité de continuer, si vous ne voulez pas de révolte des PETPE, à assurer, dans les futures promotions, un déroulé de carrière en reconnaissant l'ancienneté des agents et leur carrière au travers de promotions. La tentation pourrait être grande pour vous de ne pas savoir ou vouloir conjuguer l'intérêt des services et ceux des agents. Notre présence en CAP permettait cela...

Les élus CFDT

Réponses de l'Administration

La Présidente indique que, concernant la projection demandée par la CFDT, elle s'engage à faire cet exercice pour 2022.

Sur le dispositif de remplacement de l'ITA, le DRHM de VNF informe qu'une réunion est prévue l'après-midi avec les représentants en CTU Public de VNF.

Concernant le déplafonnement de la PTETE de VNF, le texte est toujours au guichet unique et sa sortie espérée incessamment.

Concernant l'exercice promotion 2020, il était prévu un résultat du concours pour fin juin début juillet avec un exercice de promotion pour début septembre mais les contraintes sanitaires ont empêché la tenue de ce calendrier. Des discussions avec les organisations syndicales, doivent s'engager sur le concours de CEEP dès début 2021 à VNF.

PROMOTIONS

PROMOTIONS de C1 à C2

Les promotions de C1 à C2 ont été validées. Ces promotions sont avec effet rétroactif au 01/01/2020.

Nomservice	Nomservice
BEURAIN GaëtanVNF DTBS	MANY GrégoryVNF DTNE
COMMENCAIS AmandineVNF DTCB	BILAND Eric.....VNF DTNE
LEJEUNE Laetitia.....VNF DTCB	LENNE IsabelleVNF DTNP

PROMOTIONS de C2 à C3

Les promotions suivantes de C2 à C3 ont été validées. Ces promotions sont avec effet rétroactif au 01/01/2020.

Nomservice	Nomservice
RAUTURIER Olivier DDT 58	LOUP Philippe.....VNF DTCB
COZIC Claude DIRM Nantes	GOVIN Annie.....VNF DTCB
TACLET Sylvain DM Guadeloupe	JOSSERAND GeorgesVNF DTCB
VAN DEN BROECK..... DDTM 83	PREVET Gilles.....VNF DTCB
	HAUTIN RémyVNF DTCB
Nomservice	FAUVERNIER PatriceVNF DTCB
RIFFAUT Gérard..... VNF DTBS	GODMER FernandVNF DTCB
COUPLLET Christophe VNF DTBS	RACLIN BrunoVNF DTCB
PONTIEUX Karl VNF DTBS	MATHON Olivier.....VNF DTCB
TERRINE Maxime VNF DTBS	RENIAUD DidierVNF DTCB
VENANT Eric..... VNF DTBS	LEMOINE PhilippeVNF DTCB
DEGREMONT Patrick VNF DTBS	GUILTAT NoëlVNF DTCB
GERARD Patrick VNF DTBS	THOMAS GabrielVNF DTCB
SZYMECZKO Brigitte VNF DTBS	SEMENCE GérardVNF DTCB
PARMENTIER Thierry..... VNF DTBS	SOTTY DanielVNF DTCB
UTTER Frédéric..... VNF DTBS	
LOISEAU Hervé..... VNF DTBS	Nomservice
NEIRINCK Bruno VNF DTBS	HOFFMANN YvesVNF DTST
POTTERIE Claude..... VNF DTBS	FORGET Jean-Luc.....VNF DTST
LEUYER Jean-Luc..... VNF DTBS	LAGARDE Jean-FrançoisVNF DTST
CONAN Patrick..... VNF DTBS	VAVELIN Bertrand.....VNF DTST
	LENHARD Martin.....VNF DTST
Nomservice	WEISSENBURGER RogerVNF DTST
MARET Eric..... VNF DTRS	
CLEMENCOT Jean-Louis..... VNF DTRS	
POIROT Christophe VNF DTRS	
PEREZ Thierry..... VNF DTRS	
Nomservice	Nomservice
LEGRAND Sylvain VNF DTNP	

MEUNIER Pierre	VNF DTNP	MENNETREY Jean-Louis	VNF DTNE
GEORGE Jean-Marie	VNF DTNP	DEMEURE Frédéric.....	VNF DTNE
LEVEQUE Didier	VNF DTNP	FOURNIER Alain	VNF DTNE
LAUDE Christian.....	VNF DTNP	KUBS Sylvain.....	VNF DTNE
SEVAUX Jean-Jacques	VNF DTNP	JENIN Benoit.....	VNF DTNE
Nom	service	SIMON-VIREY Armelle.....	VNF DTNE
GILLIARD Miguel.....	VNF DTNP	FOVEAU Christian	VNF DTNE
RAULET RADIELLO Patricia	VNF DTNP	MOTTET Vincent.....	VNF DTNE
JAVIOT Marc.....	VNF DTNP	GOFFEZ Olivier	VNF DTNE
FRAISSE Jacques	VNF DTNP	SPRANGERS Jean-Marie	VNF DTNE
POURPLANQUE André.....	VNF DTNP	LEMAIRE Philippe.....	VNF DTNE
		DOUCE Régis	VNF DTNE
		NEUVILLE Linda.....	VNF DTNE
		CHRISMENT Ghislain.....	VNF DTNE
		PETERS Luc.....	VNF DTNE
		BELLO Alain	VNF DTNE
		VINSARD François	VNF DTNE

Titularisation

VAN HILLE Ghislain DDT 45 est titularisé à compter du 16 décembre 2020

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élus CFDT

Maxime GOMEZ DT Rhône Saône **06.07.77.99.83**

maxime.gomez@vnf.fr

Gilles TEILLAUD..... DT Bassin de la Seine **06.63.38.95.32**

gilles.teillaud@vnf.fr